

**VILLE DE LAC-MÉGANTIC**  
**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR**  
**RÈGLEMENT NO 2021-01**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée greffière de la municipalité, QUE : -

Le 16 mars 2021, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le Règlement n° 2021-01 modifiant le Plan d'urbanisme n° 1323 concernant la bonification règlementaire 2021.

L'original de ce règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement est entré en vigueur le 11 mai 2021, date d'émission du certificat de conformité de la MRC du Granit.

**DONNÉ** à Lac-Mégantic, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021.

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière